



ASSURANCES

RC ORGANISATEUR

Service Associatif des Assurances
assurances@fsgt.org

Pour les manifestations organisées en totalité ou en partie sur la voie publique
(cyclisme, pédestre, manifestations diverses, à étapes, etc...)

2017

Année Civile 2017 - Tarifs applicables du 1er janvier au 31 décembre 2017

FORMULE N°1	OPTION AVEC SANS LES VEHICULES SUIVEURS			
	* PLEIN TARIF	TARIF DEGRESSIF 1	TARIF DEGRESSIF 2	TARIF DEGRESSIF 3
EPREUVE PEDESTRE	20,00 €	19,00 €	18,00 €	17,00 €
EPREUVE CYCLISTE	45,00 €	42,75 €	40,50 €	38,25 €
A ETAPE	100,00 €	95,00 €	90,00 €	85,00 €
DIVERSES	55,00 €	52,25 €	49,50 €	46,75 €

FORMULE N°2	OPTION AVEC 3 VEHICULES SUIVEURS			
	PLEIN TARIF	TARIF DEGRESSIF 1	TARIF DEGRESSIF 2	TARIF DEGRESSIF 3
EPREUVE PEDESTRE	38,00 €	36,10 €	34,20 €	32,30 €
EPREUVE CYCLISTE	60,00 €	57,00 €	54,00 €	51,00 €
A ETAPE	120,00 €	114,00 €	108,00 €	102,00 €
DIVERSES	70,00 €	66,50 €	63,00 €	59,50 €

TARIFS - 1 (5 % de réduction par course)	Les tarifs applicables pour 5 à 20 demandes groupées
TARIFS - 2 (10 % de réduction par course)	Les tarifs applicables pour 21 à 50 demandes groupées
TARIFS - 3 (15 % de réduction par course)	Les tarifs applicables pour + 50 demandes groupées

* LE PLEIN TARIF

Ces tarifs à titre indicatif sont appliqués pour les demandes des clubs/associations ne bénéficiant pas du dispositif de gestion par son comité et/ou sa commission départemental d'appartenance. Le club doit remplir et expédier son formulaire avec le plein Tarif.